

Du vingt six Octobre mil neuf cent, à huit heures du matin.

ACTE DE DÉCÈS de *Mayer, Jules Charles, célibataire*

Vidal  
enfant sans vie

décédé le jour lui \_\_\_\_\_ à die heures du matin profession d' aucune  
\_\_\_\_\_ âgé de deux jours \_\_\_\_\_ ans, né à La Gard.  
département d' La Gard. \_\_\_\_\_ domicilié à La Gard.  
fil de Honoré Martin \_\_\_\_\_ né à Marnville \_\_\_\_\_ départe men  
d' Bouches du Rhône \_\_\_\_\_ et d' Annaud Josephine  
née à La Gard. \_\_\_\_\_ département d' La Gard.

Sur la déclaration à moi faite par René Louis Simon Agé  
de cinquante sept ans, profession de propriétaire domicilié à La Gardie  
qui a dit être assuré du décès d'un défunt et par Benoît Charles  
Agé de cinquante deux ans, profession de sergent de ville  
domicilié à La Gardie qui a dit être assuré du décès d'un défunt

Et ont les déclarants, signé  
 CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charlois, maire de la  
Commune de La Garde  
 remplissent les fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du  
 présent acte a été donnée aux déclarants.

ачтано Визан

Charles

Du vingt six Octobre mil neuf cent, à quatre heures du soir

ACTE DE DÉCÈS de *Coste Augustin Florentin, célibataire*

ACTE DE DÉCÈS de *Félic d'Heinccourt Auguste Amable*

décédé le jour hier à div heures du soir profession de cultivateur  
 âgé de vingt ans, né à La Garde  
 département du Var domicilié à La Garde  
 fils de Monsieur Paulin Costa né à La Palotte département  
 du Var et de Monsieur Anastase Tassin  
 née à La Garde département du Var

Sur la déclaration à moi faite par Nous Joseph âgé de cinquante un ans, profession de propriétaire domicilié à La Garde qui a dit être assuré des biens du défunt et par Marcel Louis âgé de cinquante neuf ans, profession de journalier domicilié à La Garde qui a dit être assuré des biens du défunt

Et ont les déclarants, *signé*  
 CONSTATÉ, suivant la loi par moi *André Charlois, maire de la*  
*Commune de La Gardie*  
 remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du  
 présent acte a été donnée aux déclarants.

Thos. Masse

Charlton

Auguste  
Amable

né(e) le jour de hier à dix heures du soir profession de société communiste  
des communistes âgés de soixante sept ans, né à S<sup>t</sup> Denis  
 département de la Réunion domicilié à La Grande  
 fil d \_\_\_\_\_ né à \_\_\_\_\_ département  
 d \_\_\_\_\_ et d \_\_\_\_\_  
 née à \_\_\_\_\_ département d \_\_\_\_\_

Sur la déclaration à moi faite par Mme Marie âgée  
de vingt-cinq ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde  
qui a dit être amant du décédé et par Benjamin Dominique  
âgé de quarante-sept ans, profession de carpentier  
domicilié à La Garde qui a dit être amant du décédé

Et ont les déclarants, signé  
 Constaté, suivant la loi par moi André Chérelais, maire de la  
Municipalité de La Grande  
 remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du  
 présent acte a été donnée aux déclarants.

Miserey Bonifay

Arthur